

ARTHON



7 Place de la Mairie

36 330 ARTHON

Tél : 02 54 36 14 09

Email : arthon.mairie@wanadoo.fr

Site : arthonmairie.wix.com/site-officiel

Ouvert : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00
lundi, mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00

JUILLET 2014

Bulletin municipal N° 1



Edito du maire

Nous sommes heureux de vous présenter le premier bulletin municipal «nouvelle formule» qui conserve l'essentiel de l'ancienne présentation.

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections de mars dernier. Le scrutin a permis de désigner les 15 élus du nouveau Conseil Municipal qui forment aujourd'hui une équipe décidée à travailler pendant les 6 années du mandat dans l'intérêt du village et de ses habitants.

Comme nous l'avons annoncé, nous vous rencontrerons chaque année lors d'une réunion publique pour vous informer avec précisions sur les réalisations, les projets, les réussites mais aussi les difficultés éventuelles. A cette occasion, vous aurez la possibilité de nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

Nous vous présentons aussi l'organigramme du Conseil Municipal ainsi que l'organisation des services municipaux. Comme auparavant, vous trouverez toutes les infos pratiques sur le fonctionnement du village.

Nous évoquerons aussi les points forts et les nouveautés de l'actualité municipale comme l'entrée dans la réforme des Rythmes scolaires, l'avancement du très gros projet «Boulangerie» ou le départ annoncé du Centre de Formation de la Berrichonne.

Enfin, un article particulièrement important traitera une fois encore du Civisme : les règles élémentaires indispensables à une vie sociale et citoyenne «normale» ne sont en effet pas toujours respectées. Les plaintes en mairie se multiplient et le climat de bon voisinage se dégrade. Un petit effort nous permettrait de «Mieux vivre ensemble».

Bonne lecture et excellentes vacances estivales !

Jacky Devolf

► Sommaire

- **PAGE 3**
INFOS SCOLAIRES
- **PAGES 4 A 6**
INFOS MUNICIPALES
ET ACTUALITÉ
- **PAGE 7**
INFOS SOCIALES
ET CULTURELLES
- **PAGE 8 ET 9**
INFOS ASSOCIATIVES
- **PAGE 10**
INFOS PERISCOLAIRES
- **PAGE 11 ET 12**
INFOS PRATIQUES

Infos scolaires

► Les nouveaux rythmes scolaires

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à leur réussite, une nouvelle organisation de la journée et de la semaine scolaire est mise en place dans le premier degré. Votre commune mettra en place cette réforme à la rentrée 2014. Les élèves travailleront donc maintenant le mercredi matin. Ils auront deux après-midis par semaine qui se termineront plus tôt pour pouvoir participer à des Temps d'Activités Périscolaires organisés par la Municipalité ou des Activités Pédagogiques Complémentaires encadrées par les enseignants une fois par semaine.

Deux groupes ont été créés :

Un groupe comprenant les enfants de la Maternelle au CP, l'autre groupe avec les enfants du CE1 au CM2.

Les plus jeunes auront des activités les lundis et vendredis de 15h30 à 16h30 tandis que les plus grands pourront s'y consacrer les mardis et jeudis.

La Municipalité a opté pour des activités de qualité : partenariats avec les associations locales (badminton, pêche...), avec Radio Balistiq, activités artistiques (musique, théâtre...) Ce projet est formalisé dans un Projet Educatif Territorial signé par le Maire, Le Directeur académique des services de l'Education natio-

nale, la Directrice de la cohésion sociale et de la protection des populations et la Directrice de la Caisse d'allocations Familiales de l'Indre.

Ce projet a été établi en accord avec les enseignants et les parents d'élèves élus. Une réunion publique de présentation a eu lieu le mardi 17 juin et l'assemblée nombreuse a montré tout l'intérêt que portent les parents à l'organisation du temps de leurs enfants.

Une plaquette récapitulative a été distribuée à chaque famille concernée (disponible en Mairie également) et vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la commune.

PETITS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 à 9h00	Accueil Périscolaire				
9h00 à 11h45	CLASSE				
11h45 à 13h30	Pause Méridienne : repas + récréation		12h à 12h30 : Garderie	Pause Méridienne : repas + récréation	
13h30 à 16h30	13h30 à 15h30 : CLASSE		A partir de 12h30 : Cantine + ALSH	13h30 à 15h30 CLASSE	
	15h30 à APC	16h30 ou TAP		15h30 à 16h30 : TAP	
16h30 à 18h30	Accueil Périscolaire				

GRANDS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 à 9h	Accueil Périscolaire				
9h à 12h	CLASSE				
12h à 13h45	Pause Méridienne : Ateliers/ récré puis repas/récré		12h à 12h30 : Garderie	Pause Méridienne : Ateliers/ récré puis repas/récré	
13h45 à 16h30	CLASSE		A partir de 12h30 : Cantine + ALSH	13h30 à 15h30 CLASSE	
	15h30 à APC			15h30 à 16h30 : TAP	
16h30 à 18h30	Accueil Périscolaire				

Responsabilité Municipalité

Responsabilité Ecole

► Calendrier de l'année scolaire 2014 - 2015

Rentrée des enseignants : lundi 1er septembre 2014

Rentrée scolaire des élèves : mardi 2 septembre 2014

Toussaint: du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014

Noël : du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Hiver: du samedi 21 février au lundi 9 mars 2015

Printemps : du samedi 25 avril au lundi 11 mai 2015

Début des vacances d'été : samedi 4 juillet 2015

Sous réserve de modifications éventuelles de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale.

Les cartes de transport scolaire collègue et lycées seront à retirer à partir du 18 Août à la Mairie.

► Organigramme et fonctions du nouveau conseil municipal



Jacky DEVOLF, Maire



Première adjointe :
Pascale BAVOUZET
Déléguee au personnel,
«Enfance, jeunesse»
et transports



Deuxième adjoint :
Patrice COLIN
Délégue aux affaires
générales, à l'entretien des
bâtiments communaux et
de la voirie communale.



Troisième adjoint :
Jean-François ROBINET
Délégue au logement, à
l'urbanisme et aux affaires
sociales



Quatrième adjointe :
Fabienne HAUSWALD
Déléguee à la culture, à
la communication et aux
fêtes et cérémonies.



Délégue à la gestion de la
Salle Multi-activités et du
complexe sportif :
Vincent ROUMET



Délégue à l'économie
et aux finances :
Valéry JANVIER



Christelle DAIGURANDE



Laurent DEFFONTAINES



Marie Héléne PAILLAULT



Nadine SALLE



Nathalie GALLOIS



Valérie MOULIN



Sylvain SCHULER



Anne THOMAS

► Représentativité externe :

- **Communauté d'Agglomération Castelroussine :**
Conseillers communautaires : Jacky DEVOLF, Pascale BAVOUZET (suppléante)
- **Syndicat des Eaux Velles/Arthon/Buxières :** Laurent DEFFONTAINES, Jean-François ROBINET, Marie-Hélène PAILLAULT, Valérie MOULIN (suppléante)
- **Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre :** Jacky DEVOLF
- **Syndicat de la Bouzanne :** Laurent DEFFONTAINES, Patrice COLIN, Marie-Hélène PAILLAULT
- **Syndicat Traitement Ordures Ménagères (SYTOM) et Office de Tourisme Communautaire :** Fabienne HAUSWALD
- **Pays de Vie Castelroussin :** Jacky DEVOLF, Jean-François ROBINET (suppléant)
- **Gestion Assainissement autonome :** Valéry JANVIER, Patrice COLIN (suppléant)
- **Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre :** Pascale BAVOUZET, Valérie MOULIN
- **Centre Communal d'Action Sociale :** Jean-François ROBINET, Christelle DAIGURANDE, Nadine SALLE, Anne THOMAS.
Président : Jacky Devolf
- **Correspondant militaire :** Valérie MOULIN
- **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique :** Patrice COLIN, Jacky DEVOLF (suppléant)

► Centre de formation de La Tremblère

La situation sportive et financière de la Berrichonne Football est plutôt incertaine. Les dirigeants sont aujourd'hui dans l'obligation de prendre des mesures d'économie. Il est vraisemblable qu'à la rentrée le Centre de Formation soit transplanté sur différents sites de Châteauroux. Nous espérons que cette situation ne sera que transitoire. La Berrichonne, le Conseil Général et la Municipalité étudient actuellement des solutions qui pourraient convenir à tous et ne pénaliseraient pas notre commune.

► Le personnel municipal

Le personnel municipal est composé de quatorze personnes pour mener à bien les nombreuses et croissantes tâches administratives, d'encadrement et techniques qui lui sont dévolues. Pour cela notre équipe communale comprend trois services : administratif, technique et périscolaire.

Le service technique assure les travaux de maintenance et d'entretien :

- nettoyage et entretien des voies communales, espaces verts, taille des arbres, fleurissement ...
 - réparations diverses,
 - travaux d'entretien des bâtiments,
 - gestion de la salle multi-activités et du complexe sportif,
 - aide à l'organisation de différentes manifestations municipales ou associatives.
- Jean Claude Coutant, Jean Luc Lopez, Franck Lefeunteun, Yves Moutard et Kevin Queuille (saisonnier).

Le service périscolaire participe à l'encadrement des jeunes Arthonnais :

- organisation de séjours, de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs,
- participation à l'enseignement de l'EPS à l'école,
- restauration scolaire et périscolaire,
- entretien des locaux,
- participation à la réforme des rythmes scolaires
- ATSEM ...

Thierry Jannin, Adeline Mauvy, Sylvie Topouzian, Sylvie Aubrun, Nadine Beauquel, Francette Colin et Pascale Baudat, Valérie Darchis,



Le service scolaire

Le service administratif :

- gestion administrative du budget,
- secrétariat,
- suivi des dossiers du personnel,
- accueil du public,
- état civil,
- élections
- urbanisme...



Le service administratif
Martine Labergère et Corinne Tarnier.

Un de nos agents techniques, Yves Moutard, part à la retraite en juillet. Il sera remplacé en septembre par un Arthonnais, Patrick Guillot. En attendant, « Bambi » continue à assurer ses missions notamment la tonte des pelouses du Complexe Sportif. Merci Bambi pour ces années au service de la Commune !

Dernière tonte pour Bambi !



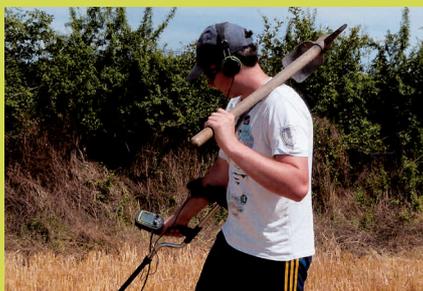
Le service technique

► Le projet de la boulangerie en bonne voie

Notre commune n'a plus de boulangerie et c'est un service indispensable en milieu rural. Le nouveau Conseil Municipal a donc choisi de continuer le travail amorcé sous le précédent mandat pour recréer une boulangerie à Arthon.

La boulangerie sera implantée dans les locaux de l'ancienne Poste. A l'heure actuelle, le permis de construire est déposé et un appel d'offre est lancé aux entreprises qui ont jusqu'au 23 juillet midi pour répondre. Les artisans seront donc connus fin juillet. Les travaux pourront donc commencer en octobre. Vous pourrez vous imaginer la future boulangerie grâce au dessin de l'architecte sur la page de couverture et nous ne manquerons pas de vous informer dans le prochain bulletin de l'avancée des travaux.

► Un passionné se présente



« Je m'appelle Raphaël Morin, j'ai 17 ans, j'habite Arthon et je suis actuellement au Lycée Pierre et Marie Curie. J'ai pour projet de devenir archéologue.

Je suis passionné d'histoire, plus particulièrement de l'époque gallo-romaine que j'essaye de retracer sur le village d'Arthon grâce aux témoignages des gens et avec mon détecteur de métaux.

J'ai pu parcourir la voie romaine qui traverse notre commune au sud de la Tremblère. J'ai trouvé divers objets sur lesquels j'effectue des recherches historiques ou sollicite des personnes expertes pour m'aider à dater leur époque et identifier leur usage.

Ainsi j'ai pu découvrir toutes sortes de monnaies mais aussi des dés à coudre, clefs, bougeoirs, anciens boutons perdus ou encore des médailles religieuses.

Je tiens à remercier les agriculteurs et les particuliers qui, en m'autorisant l'accès à leur terres, m'aident à développer mon loisir et comprendre le passé de notre commune. »

► Plan caniculaire

• COMPRENDRE

CANICULE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

TBA/ACCOMPLI © News / Comenah - tél. 330-8811-02

► La bibliothèque municipale

Le fonctionnement et les permanences sont assurés par une équipe de bénévoles qui se fera un plaisir de vous accueillir et vous conseiller aux heures d'ouverture de la Bibliothèque située au 24, rue des écoles :

- Mercredi matin de 10h à 12h (en période scolaire),
- Samedi matin de 10h à 12h.

Ces horaires seront adaptés à la rentrée aux nouveaux rythmes scolaires et vous seront communiqués sur le tableau municipal d'informations et à la bibliothèque. Des portes ouvertes sont également prévues par les bénévoles.

L'inscription se fait toute l'année au bureau d'accueil de la bibliothèque. Elle est gratuite et obligatoire pour emprunter un document. La Bibliothèque renouvelle, environ deux fois par an, une partie de ses ouvrages auprès de la Bibliothèque Départementale de l'Indre (BDI). Cela permet un choix plus large pour les lecteurs. Elle possède également un fonds propre alimenté par

des dons divers. Les enfants trouveront des albums, des romans, des contes, et des CD. Elle propose des bandes dessinées aussi bien pour les enfants que pour les adultes, des romans, de la littérature classique aux écrivains plus contemporains, des romans policiers ou de science fiction ou de la littérature régionale, des revues... Ses bénévoles interviennent également auprès des élèves, avec le prix littéraire Escapages (voir photo) et des heures du conte sont régulièrement proposées. La Bibliothèque Municipale fonctionne donc grâce à l'investissement de sept efficaces bénévoles : Joëlle Raboteau, Responsable, Françoise Blondeau, Denise Fouchet, Michèle Guenin, Marie-Claire Rapin, Johanna Segelle et Priscille Vanhay. Merci à elles !



• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

► Travaux

De nombreux travaux nécessaires ont été entrepris ou restent à envisager.

Travaux réalisés :



- Réfection des toitures du logement de la Côte des Marronniers, du local à poubelle communal et du local attenant à la mairie.

Entreprise Gerbeaud Ardentes
Coût 13 929 € TTC

- Reprofilage de la voirie communale et réparation de la place de la Mairie.
Entreprise Charbonnier

Coût 19 000 € TTC

- Battant de la troisième cloche de l'église.
Entreprise Bodet(37)

Coût 1 027 € TTC

A venir :

- Accessibilité de l'abri bus du bourg.
Entreprise Charbonnier
Coût 7 308 € TTC

- Peinture d'une classe de l'école.
Entreprise Delavalle
Coût 3 600 € TTC

A envisager :

- Travaux de remise en état de l'épicerie
- Rénovation des façades extérieures du gymnase.
- Renforcement des berges du plan d'eau communal et de nombreux autres projets...



► Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est composé :

- d'un président, le Maire : Jacky Devolf
- de quatre membres élus du Conseil Municipal : Christelle Daigurande, Nadine Sallé, Anne Thomas et Jean-François Robinet.

- de quatre membres nommés par le président :

Monique Bros, Thaïs Dupin, Denis Charasson et Jean-Bernard Sauzin .

Lors de son installation le 3 juin 2014, le CCAS s'est donné trois grands types d'action au cours des six années du mandat :

• Actions de prévention pour :

- la jeunesse

- les familles

- les personnes âgées ou handicapées

• Accompagnement des familles en difficulté sociale :

- accueil et orientation vers des services sociaux

- attribution d'aides financières le cas échéant

• Mise en place ou participation à des manifestations ponctuelles :

- Noël des Anciens

- Bourse aux Jouets et aux Vêtements

- Brocante

Ceci n'est qu'une présentation sommaire du rôle du CCAS.

Nous aurons l'occasion de vous présenter en détail les actions proposées dans les prochains bulletins municipaux.

D'ores et déjà, le CCAS s'est donné comme objectif de faire l'analyse des besoins sociaux de la commune et notamment des familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et personnes en difficulté.

La prochaine réunion aura lieu le 4 septembre 2014

► Fête de la musique



Pour la quatrième année, l'OMSCA et ses bénévoles, avec la participation de la municipalité, ont organisé la traditionnelle fête du village. Le 21 juin tombant un samedi, il paraissait incontournable d'organiser la Fête de la Musique.

Les Arthonnais sont venus nombreux découvrir un programme musical et artistique varié.

Les festivités ont commencé à 16h avec la représentation dans l'église de la chorale et des musiciens de Musicarton menés par Odile. Toujours dans l'église, un groupe de gospel venant de Tours, les Holy Voices Gospel, ont ravi l'assemblée avec des morceaux comme Happy Days, Halleluyah...

Au bord du Creusançais, un clown, Valézic, «le Balayeur Musicien», a fait rire petits et grands. Deux groupes de rock ont ensuite joué, les Wild Tower Crew et les Black Dickies.

Le repas «entrecôte frites» où plus de 150 convives ont eu le plaisir de se retrouver était donc très animé !

Traditionnellement, et à la tombée de la nuit, grâce à Cyril Joubert, le feu de St Jean s'est embrasé avant d'être relayé par le magnifique feu d'artifice et le bal populaire !

Le rendez-vous en juin 2015 est déjà pris, il se murmure que le thème de la prochaine fête du village serait bien avancé...



► Centenaire de la première guerre mondiale

L'association «Au fil des ans» participera aux activités mises en place pour commémorer le centenaire du début de la guerre 1914-1918.

«Nous sommes engagés aux côtés de la municipalité pour célébrer le centenaire de la Grande Guerre, a rappelé Patrice Colin. Une manifestation est programmée pendant la semaine du 11 Novembre, en collaboration avec les anciens combattants, le Souvenir français, les écoles, la chorale et tous ceux qui souhaiteront s'y associer.»

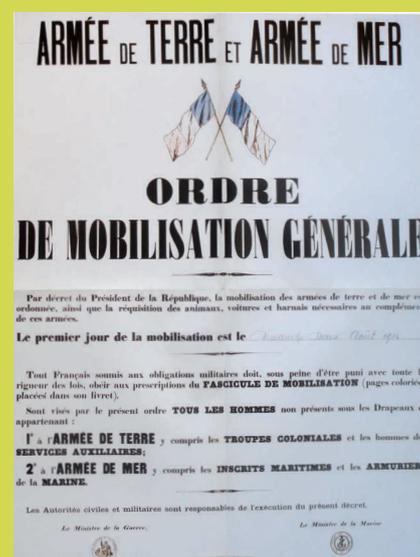
La guerre sera évoquée par des panneaux; les soldats de la commune et leurs parcours seront présentés; des documents issus des archives municipales seront exposés, ainsi que des travaux réalisés par les écoliers.

Les responsables de l'association lancent d'ailleurs un appel aux possesseurs de photos, documents objets et tenues militaires, médailles, figurines... qui permettront de faire revivre cette époque.

► Le tocsin sonnera...

Le 1er août à 15 h, le tocsin sonnera à Arthon, en mémoire d'un certain 1er août 1914, il y a cent ans.

En effet, le samedi 1er août 1914, à 4 heures de l'après-midi, tous les clochers de France font entendre un sinistre tocsin. C'est la mobilisation générale. Le même jour, l'Allemagne, avec une longueur d'avance, déclare la guerre à la Russie. Ces événements font suite à l'assassinat d'un archiduc autrichien



à Sarajevo, un mois plus tôt, le 28 juin 1914. Cette guerre (que chacun espère courte... et victorieuse !) est le résultat de quelques folles journées de surenchères diplomatiques et militaires. Elle durera quatre ans de 1914 à 1918 et fera environ 19 millions de morts.

D'après le journal d'un témoin de l'époque, Eugène Hubert, la population fit preuve d'une grande résignation (1) :

« Samedi, 5 heures du soir. Proclamation de la mobilisation: vicaire d'Ardentes sonnait du clairon; un des chantres, Aucouturier, en bras de chemise, battant du tambour, suivi d'une troupe de gamins; le tocsin... Tristesse générale. Groupe de femmes, les yeux mouillés de larmes, grande résignation, grand élan parmi les groupes d'hommes... Idem à Châteauroux. Temps superbe, sur la route d'Ardentes à Châteauroux, les moissons à peine commencées, trois faucheuses mécaniques seulement aperçues sur la route. Vers Clavières, à 5 heures, un conducteur de machine me dit: "On prend mes chevaux après-demain".

(1) D'après les recherches d'un grand spécialiste berri-chon de 1914-1918, le Vierzonnais Jérôme Charraud.

► Subventions 2014 aux associations locales

Le montant des subventions municipales attribué aux associations est resté relativement stable.

Certaines associations ont bénéficié,

suite à leur demande, du Fonds d'Aménagement Rural Animation versé par le Conseil Général.

ASSOCIATIONS	Subventions	FAR
Association Sportive Arthonnaise (Foot) : ASA	3000	
Arthon Basket Club : ABC	900	
Arthon Volley	300	
Arthon Randonnée	300	
Come on Arthon Badminton	900	300
Gym Arthonic	750	300
Velles-Arthon-Luant (Foot) V.A.L. 36	1 600	
Familles Rurales	12 500	
Musicarton	1 000	
Mini Nautic Arthon	300	200
Amicale Anciens Combattants	50	
Souvenir Français (Velles - Arthon - Mosnay)	50	
Comité Saint-Blaise	50	
Office Municipal Sports Culture Arthonnais : OMSCA	1 300	300
Arthon au fils des ans	300	
Archers Club Arthonnais	700	295
Total	24 000	1 395

Cette année, quelques associations n'ont pas fait de demande :

L'Association des Parents d'Elèves, le Barbillon Arthonnais et l'Association

de Gestion du Plan d'Eau.

Certaines associations ont bénéficié d'une aide logistique de la Municipalité pour leurs manifestations.

► Coordonnées des associations

NOM	PRESIDENT	TEL
ABA POUR YANN	VEDRENNE Fabienne	02 54 36 33 28
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	CHARLEMAGNE Henri et DURIS Claude	02 54 36 15 85
SOUVENIR FRANÇAIS	COLIN Denis	
ABC	TIGEON Gwénaëlle	02 18 02 61 67
VAL 36	FERRET Christophe	
ARCHER CLUB ARTHONNAIS	ROUMET Françoise	02 54 36 70 30
ASA	BAVOUZET Thierry	02 54 36 16 16
COME ON ARTHON BADMINTON	BARDET David	02 54 36 72 23
GYM ARTHONIC	HAUSWALD Fabienne	02 54 36 29 11
ARTHON VOLLEY BALL	PIGET Jean-Marc	02 54 27 00 73
ARTHON RANDONNEE	MERCIER Claudine	02 54 36 10 82
OMSCA	SALLE Nadine	
FAMILLES RURALES	COURTIOUX Christine	02 54 36 92 45
ARTHON AU FIL DES ANS	COLIN Patrice	02 54 36 76 30
BARBILLON ARTHONNAIS	DESAIX Jean-Louis	02 54 36 14 48
MUSICARTHON	DEFFONTAINES Laurent	06 72 51 75 85
SAINT BLAISE	PLANTUREUX Philippe	02 54 36 76 02
MINI NAUTIC 36	CRESCENT Michel	02 54 26 91 69
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES	JOUBERT Aude	02 18 02 63 15

► Résultats sportifs



ASA : L'équipe 1 évoluant en 1ère Division de district finit 10ème et jouera la saison prochaine en Promotion de 1ère .

L'équipe 2 en 3ème Division finit 7ème sur 12 et jouera la saison prochaine en 3ème Division.

L'équipe 3 en 5ème Division en entente avec Mosnay finit 2ème sur 11 et devrait accéder à la 4ème Division si l'effectif le permet.

VAL 36 : Cette année, le samedi 7 juin, le VAL 36 organisait son 1er tournoi U9 avec 16 équipes.

En U11, le dimanche 8 juin, le vainqueur fut VAL 36 1 qui gagne 2 à 1 contre Etoile de Châteauroux.

Basket :

- Séniors filles : 4ème en excellence féminine (1er division départementale)

- Séniors garçons : 8ème en excellence garçons

- Les poussins : pas de classement mais plusieurs victoires aux compteurs

Volley :

L'équipe féminine finit 6ème sur 8 ; avec 5 victoires sur 14 matches et finaliste de la Coupe Rumeur. L'équipe masculine est pour l'instant deuxième sur 9 ; avec 9 victoires sur 16 rencontres. Demi-finaliste de la Coupe de l'Indre. 4 équipes engagées en Coupe d'été.

Badminton :

Eline Lelou 1ère du Trophée Régional Jeune en Simple Dame cadette, demi-finaliste en Double Dame cadette.

Agathe Bardet, Vainqueur en Simple Dame poussine du Trophée Régional.

Classement final TDJ 2013-2014 : Agathe Bardet, 2ème poussine, Carole Kohler, 5ème poussine, Ilona Colas, 5ème benjamine, Tom Gallois, 4ème benjamin, Elise Bardet, 2ème minime.

Cinq titres chez les adultes aux Championnats de l'Indre Seniors : Fabien Caillaud, Eline Lelou, Christophe Achale, Anthony Bardet et Valérie Bardet-Lemetre.

Chez les jeunes comme chez les adultes, le club arrive deuxième, derrière Argenton pour les plus jeunes et derrière Châteauroux pour les adultes.

Infos périscolaires

• Dernière fête du CEL



Le Contrat Educatif Local, mieux connu sous l'appellation CEL, a permis aux enfants d'Arthon de s'initier durant quelques années à des activités culturelles, artistiques ou sportives. Chaque mois de juin, il était de tradition de clore cette année d'activités du CEL par une fête où les enfants montraient à leurs familles et amis tous les progrès accomplis.

Avec la mise en place dès septembre 2014 des Nouveaux Rythmes Scolaires (explicités dans ce bulletin), le CEL n'existera plus. Mardi 10 juin a donc eu lieu la dernière fête du CEL, avec l'aide précieuse du périscolaire et de l'école. Les prestations des acteurs, magiciens, gymnastes ou danseurs en herbe ont été comme toujours de qualité grâce à leurs animateurs.

• Séjours d'été

Très appréciés par les jeunes Arthonnais, les séjours d'été à Tournon St Martin et Meschers se sont à nouveau déroulés cette année.

Les jeunes de 10 à 13 ans sont partis à Tournon St Martin pratiquer des sports nautiques comme le rafting, le kayak, la nage en eaux vives... La responsable du séjour est Adeline Mauvy, assistée de Baptiste, Nicolas et Angeline.



Pour les plus de 14 ans, ils ont pris la direction de Meschers pour faire du camping non loin de la mer. Ce séjour organisé par Thierry Jannin entouré de Pascal, Aurore et Valérie a permis aux jeunes de visiter l'île d'Aix, de pratiquer de nombreux sports, de visiter Royan ...

Malgré la météo parfois maussade, les séjours ont été appréciés et nombreux sont prêts à revenir l'an prochain !

➤ Convention entre l'ADAPEI et la commune

Le 11 juin 2014, à la mairie d'Arthon, une convention a été signée entre M Jacky Devolf, Maire et M Patrick Poupet, Président de l'ADAPEI. Cet accord permettra aux jeunes de l'IME des Martinets d'utiliser le Gymnase d'Arthon. En contrepartie, l'ADAPEI prêtera ses mini-bus qui pourront être utilisés notamment pour les Centres de Loisirs de la Commune. Cet échange de bons procédés satisfait donc les deux parties et c'est dans la bonne humeur que la convention a été signée.



► Civisme et respect des autres

Vitesse

Encore trop d'automobilistes pressés et irrespectueux des limitations de vitesse aussi bien dans le bourg que dans les hameaux. Soyons responsables. Levons le pied !

Travaux bruyants

Pour la qualité de vie extérieure et la tranquillité de chacun nous vous rappelons les horaires d'utilisation d'engins bruyants :

Les plages horaires dédiées aux travaux bruyants (bricolage, jardinage...) sont les suivantes :

Du lundi au vendredi :

8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 30 - 19 h 30

Le samedi :

9 h 00 - 12 h 00 / 15 h 00 - 19 h 00

Le dimanche et les jours fériés :

10 h 00 - 12 h 00

D'une façon générale, n'oublions pas les gênes que l'on peut créer à son voisinage emporté par l'enthousiasme des moments passés à l'extérieur de nos maisons.

Déchetterie

Vérifiez vos chargements de déchets.

Tous n'arrivent pas à destination, ne sont pas forcément ramassés au retour et jonchent la route de Buxières et les fossés.

Forêt

Respectons la forêt. Ce n'est pas une décharge, même les déchets végétaux ne doivent pas y être abandonnés.

La construction de cabanes est également interdite par l'Office National des Forêts.

Actes de vandalisme

Des actes de vandalisme sont malheureusement trop souvent constatés : plantations volées ou saccagées, dégradations des bâtiments communaux...

Veillons à faire respecter le travail des employés municipaux et l'argent public.

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage des déchets verts à l'air libre dégage de nombreuses substances polluantes, néfastes pour l'environnement et toxiques pour l'homme.

Cette activité est interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental et reste pourtant largement pratiquée.

D'autres moyens existent pour éliminer ses déchets verts : compostage, mulching, déchetterie...

Chiens

Les aboiements incessants des chiens fatiguent le voisinage. Les propriétaires sont tenus de faire un effort !

► Horaires et services

BIBLIOTHEQUE :

Mercredi : de 10h à 12h

(en période scolaire uniquement)

Samedi : de 10h à 12h

EPICERIE:

Du Mardi au Samedi :

8h30/12h30, 15h30/19h

Dimanche : 9h/12h

SALON DE COIFFURE

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h/18h

Mercredi et Samedi : 9h/13h

Vendredi : 9h/20h

► Covoiturer dans l'Indre ! C'est facile avec covoiturage36.com



Covoiturer c'est partager une voiture le temps d'un trajet commun.

Une formule plébiscitée pour la convivialité, l'entraide, les économies.

De plus cela permet de diminuer le nombre de voiture sur les routes, c'est donc moins de pollution.

Le Pays Castelroussin, la Communauté d'agglomération Castelroussine et le Conseil général ont souhaité s'associer afin de mettre à disposition des habitants un site entièrement gratuit, dédié au covoiturage pour des trajets domicile/travail. Ce site vient en complémentarité de l'offre de transports en commun de la Communauté d'agglomération

castelroussine (réseau Horizon) et du Conseil Général de l'Indre (l'Aile Bleue).

Il vous suffit de vous inscrire, d'indiquer le trajet qui vous intéresse. Vous recevez les coordonnées des personnes qui font le même trajet, vous vous organisez et c'est parti !

► Manifestations du 2^{ème} semestre 2014

► Dimanche 11 août

Fête Nature - Chasse - Foire aux chiens
Parc du Château de Chandaire
Comité de Saint Blaise

► Dimanche 24 août

La Classic de L'Indre - D 990 de la Villeneuve au rond-point de la Verrerie
14h26 Passage de la Caravane,
15h40 Passage des cyclistes

► Dimanche 31 août

Vide grenier - Centre Bourg
ABA pour Yann

► Dimanche 14 septembre

100 km cyclotouristes d'ARTHON
Arthon Randonnées - Complexe Sportif

► Dimanche 19 octobre

Randonnées UFOLEP (pédestre & VTT)
Arthon Randonnées
Salle multi activités

► Du 8 au 16 novembre

Exposition consacrée au **Centenaire de la Première Guerre Mondiale**
Arthon Au fil des ans

► Mardi 11 novembre

Commémoration - Messe
Dépôt de gerbe et vin d'honneur
Amicale des anciens combattants

► Dimanche 30 novembre

Bourse aux vêtements - CCAS

► Vendredi 5 décembre

Téléthon
OMSCA - Salle multi activités

► Week-end du 6 décembre

Après-midi récréatif pour les Aînés
CCAS

Infos pratiques

► Les tarifs 2014-2015 de la salle multi-activités

	Grande salle (300 ou 200 m ²) avec hall et bar			Petite salle 100 m ² avec hall & bar
	1 jour	2 jours	3 jours	
Associations locales et particuliers Arthonnais	240 €	320 €	400 €	80 €
Associations et particuliers hors commune	400 €	515 €	620 €	120 €

Location du Hall d'entrée (uniquement en semaine) pour un vin d'honneur, ou un apéritif réservation 15 jours avant :		50 €
Participation pour une 1/2 journée supplémentaire : (préparation ou nettoyage de la salle)		50 €
Location du matériel d'éclairage (spots) :	caution de 700 €	50 €
Location du matériel de sonorisation :	caution de 700 €	50 €
Ouverture / Fermeture du mur par le locataire	caution de 500 €	Gratuit
Majoration pour manifestations commerciales et lotos :		100 €
Participation aux frais de fonctionnement (pour les associations locales)		50 €
Versement à la réservation de 30 % d'arrhes sur le prix de la réservation puis à la remise des clés le solde et un chèque de caution de 300 €		
Les modalités de réservation et le règlement sont à disposition en mairie. Les locaux devront être rendus dans un parfait état de propreté.		

► Collecte des ordures ménagères et déchetterie

DÉCHETTERIE DES VALETS
Route de Buxières d'Aillac - 06 73 00 53 41

HORAIRES D'ÉTÉ JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2014 : le mercredi 13 h - 17 h - le samedi 10 h - 17 h

Horaires d'hiver à partir du 1er novembre 2014 : le vendredi ou le samedi 13 h - 17 h

	JUILLET		AOUT		SEPT		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
MERCREDI	2	9	6	13	3	10	1	8				
	16	23	20	27	17	24	15	22				
	30						29					
VENDREDI									7	21	5	19
SAMEDI	5	12	2	9	6	13	4	11		15	13	27
	19	26	16	23	20	27	11	25	29			
			30									

- **Le ramassage des «secs et humides»** a toujours lieu le **mercredi** de chaque semaine.
Pensez à sortir vos poubelles la veille!

- **Prochaine collecte des encombrants et déchets verts : Jeudi 23 octobre 2014.**

Une réservation préalable, auprès de la mairie, est à faire pour les habitants des hameaux.
Faire 2 tas distincts : encombrants et déchets verts. Rappel : **1 m³** maximum par foyer.
Merci de sortir tous vos déchets la veille au soir.